



COMMUNE D'AUBONNE

Municipalité

AVIS OFFICIEL – RÉFÉRENDUM COMMUNAL

Affichage au pilier public (art. 163 al. 3 LEDP)

Commune d'Aubonne
Municipalité

Date d'affichage : 4 février 2026

Autorisation de récolte des signatures

La Municipalité d'Aubonne informe les électrices et électeurs qu'une **demande de référendum** a été annoncée conformément à l'article 163 de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP).

Après examen, la Municipalité a **formellement pris acte du dépôt de la demande et autorise la récolte des signatures**, conformément à l'art. 163 al. 3 LEDP.

Elle porte à la connaissance du public :

Titre de la demande de référendum

« Acceptez-vous la décision du Conseil Communal relative au préavis Municipal 09/24 concernant le projet routier à Bougy-Saint-Martin ? »

Le texte complet de la demande tel qu'approuvé lors du dépôt se trouve sur le fichier joint.

Délai de récolte des signatures

Le délai légal de **30 jours** court **dès la date du présent affichage**, conformément à l'art. 164 al. 1 LEDP.

Les listes de signatures dûment scellées par la Municipalité peuvent être signées jusqu'au : **6 mars 2026**

RÉFÉRENDUM COMMUNAL

Projet routier relatif à la route de Bougy-Saint-Martin

Décision du Conseil communal du 29.04.2025 sur le préavis municipal 09/24, affichée au pilier public / publiée à la FAO le 20.01.2026 qui :

- lève les oppositions formulées à l'encontre du projet routier relatif à Bougy-Saint-Martin soumis à l'enquête publique du 26 août au 25 Septembre 2023 (PR 203'271, P226'922, désormais PR 230'295) et adopte les projets de réponses aux oppositions figurant dans le préavis municipal 09/24;
- adopte le projet routier relatif à Bougy-Saint-Martin (PR 203271, P226'922, désormais PR230'295);
- autorise la Municipalité à entreprendre toutes démarches pour mener ce projet à terme et à plaider si nécessaire devant toute instance saisie;
- transmet ce dossier au Département compétent pour approbation.

Début de la récolte des signatures : 04.02.2026

Dernier délai pour la remise des listes de signatures à la Municipalité : 06.03.2026

Les membres du Corps électoral soussignés demandent, en vertu de l'art 147 de la Constitution vaudoise et des articles 160 et suivants de la LEDP, que la question suivante soit soumise au corps électoral :

« Acceptez-vous la décision du Conseil Communal relative au Préavis Municipal 09/24 concernant le projet routier à Bougy-Saint-Martin ? »

Les signataires doivent avoir leur domicile politique à la commune d'Aubonne ainsi que la qualité de membres du Corps électoral communal. Si vous êtes une personne étrangère, vous devez habiter en Suisse depuis plus de 10 ans et dans le canton de Vaud depuis plus de 3 ans. Celui qui falsifie le résultat de la récolte de signatures est punissable selon l'art. 282 du Code pénal suisse.

Les indications mentionnées ci-dessous doivent être manuscrites et apposées par le signataire lui-même. La loi interdit l'adjonction d'annexes ; les signatures supplémentaires doivent être apposées sur une autre liste.

Nom à la main, lisiblement	Prénom	Date de naissance JJ-MM-AAAA	Adresse Rue et N°	Signature Indispensable	Contrôle Laisser vide

La Municipalité atteste que les citoyens ci-dessus sont inscrits au registre du corps électoral à la date du
(jour du contrôle par l'Administration communale) et que le nombre des signatures valables est de

Contrôle effectué par (visa) :

Comité référendaire : Charles Gabella, rue Général Boinod 24, 1170 Aubonne, Marc André Althaus, avenue Abraham Hermengat 45, 1170 Aubonne, Matthieu Getaz, rue de Trévelin 24, 1170 Aubonne, Pierre Chapuis, chemin du Chasselas 12, 1170 Aubonne, Florence Widmer, chemin du Vallon 23, 1170 Aubonne, Murielle Nicod, rue Général Boinod 24, 1170 Aubonne, Lindsay Lessard, ruelle du Levant 17, 1170 Aubonne, Mirsad Muminovic, chemin Lucien Chevallaz 5, 1170 Aubonne, Ancilla Tétaz, rue de Trévelin 26, 1170 Aubonne, Fabien Bettens, rue de l'Amiral Duquesne 4, 1170 Aubonne

Merci de **retourner** cette liste, même incomplète, au plus tard le 06.03.2026
au **Comité référendaire, rue Général Boinod 24, 1170 Aubonne**.

